

Collège DSPEG

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER DROIT, ECONOMIE, GESTION
MENTION SCIENCE POLITIQUE – PARCOURS SECURITE GLOBALE ET ANALYSTE POLITIQUE**

Le directeur du collège Jean-Christophe SAINT-PAU,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

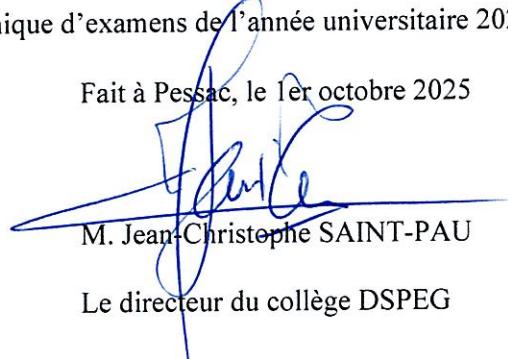
DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour la 2ème année de Master Droit – mention « Science politique » parcours Sécurité globale et analyste politique.

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
<i>Président(e) du jury :</i>			
MONCEAU	Nicolas	MCF	L'enjeu nucléaire Méthodologie de l'analyse internationale
<i>Membres du jury :</i>			
DOMINICI	Thierry	MCF	Nouveaux défis et enjeux sécuritaires Violences et conflictualités
PIQUET	Agathe	MCF	Politique de la défense nationale Nouveaux défis et enjeux sécuritaires Cybersécurité
<i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après :</i>			
LAGOUTTE	Julien	MCF	Nouveaux défis et enjeux sécuritaires
TOURNEPICHE	Anne-Marie	PR	Droit international public et humanitaire
BELIN	Jean	MCF	Economie de la défense

Article 2 : Ce jury est constitué pour la session unique d'examens de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Pessac, le 1er octobre 2025



M. Jean-Christophe SAINT-PAU

Le directeur du collège DSPEG